

Licence professionnelle Métiers du conseil en élevage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers du conseil en élevage. 2011, Université d'Angers. hceres-02039336

HAL Id: hceres-02039336

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039336>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002193

Dénomination nationale : Productions animales

Spécialité : Métiers du conseil en élevage

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2007, cette licence professionnelle (LP) est portée par l'IUT d'Angers en cohabilitation avec Agrocampus ouest. Elle est par ailleurs liée par des conventions avec le groupe « ESA », « Agrilia formation » et le centre de formation professionnelle agricole de Montebourg.

Les enseignements généraux ont lieu sur les sites de l'IUT et de l'Ecole supérieure d'agriculture (ESA). La formation propose trois options, mais le tronc commun est extrêmement important :

- « Elevage bovin laitier ».
- « Elevage bovin viande ».
- « Elevage porcin ».

L'objectif de la LP est de former des techniciens ayant les compétences techniques pour dispenser un conseil en élevage (bovins et porcins). Ces compétences sont de quatre ordres : apporter un appui technique spécialisé dans une production, savoir faire un audit d'exploitation, apporter un conseil global à l'exploitation, travailler en équipe.

Les métiers visés sont : technicien conseil en production animale, technicien de contrôle laitier, de contrôle de performance, de suivi qualité, conseiller en environnement agricole, technico-commercial.

Si la formation bénéficie d'une bonne attractivité, le recrutement (pilote par l'ESA) est dominé par les titulaires d'un BTS Agricole (BTSA). La formation est ouverte à l'alternance par des contrats de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	17 > 26
Taux de réussite	83 % > 96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	< 5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	80 % - 88 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	34 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 18 mois & 6 mois)	70 % - 60 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'évaluation de cette licence doit tenir compte de son « jeune âge », le bilan ne portant que sur les deux premières promotions formées en son sein. Les indicateurs montrent une montée en puissance en termes d'effectifs et d'attractivité, et l'objectif visé de trente étudiants est réaliste. L'équipe de pilotage considère en effet qu'en l'état du marché de l'emploi, il ne conviendrait pas de le dépasser, même si la demande étudiante s'accroissait. On soulignera aussi que l'ouverture à l'alternance *via* des contrats de professionnalisations, après un démarrage lent, est désormais un succès (13 contrats à la rentrée 2010/2011). On a là une preuve à la fois de la bonne adéquation de la formation avec les besoins des employeurs et de la qualité des partenariats noués ou développés en lien avec cette spécialité. L'espace régional est en effet favorable au développement d'une telle formation (importance des activités d'élevage, fort développement des structures coopératives), même si la crise affectant ce secteur de l'agriculture est une donnée incontournable.

Au-delà des partenariats avec les acteurs économiques, la LP bénéficie de sa cohabilitation avec Agrocampus ouest (Rennes), de ses partenariats avec le groupe « ESA », avec le centre de formation professionnelle de la chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, et enfin avec le centre de formation professionnelle de Montebourg. Ces liens assurent une très forte dimension professionnelle à la formation. *A contrario*, la part des enseignants-chercheurs et enseignants de l'université est anormalement basse, tout comme l'articulation avec l'offre de formation de l'université. Il n'est donc pas surprenant que le recrutement de cette licence soit dominé par des titulaires de diplômes agricoles, d'autant que c'est l'ESA qui se charge de la sélection (en lien avec l'IUT).

La présence des professionnels est bonne, tant au niveau des enseignements que du fonctionnement pédagogique de la spécialité et de son pilotage. Le comité de pilotage joue pleinement son rôle, et le fait d'avoir fourni le compte-rendu de ses réunions de bilan est une excellente initiative. Le taux de réussite est bon (la 1ère année est souvent peu représentative).

L'insertion professionnelle (sur deux promotions seulement et à six mois pour la seconde) est tout-à-fait satisfaisante, nonobstant un taux de réponse encore insuffisant. Plus inquiétant est le maintien d'un taux de poursuite d'études relativement élevé, et qui plus est, en interne dans des formations de masters ou d'ingénieurs. Cette situation combinée à un recrutement dominé par des BTSA, dont une partie vient des partenaires cohabilités ou conventionnés, peut se révéler, à terme, dangereuse pour la pérennité de cette licence. Il conviendrait d'être vigilant pour éviter de telles dérives. On soulignera de manière très positive l'importance donnée à l'usage des TICE et de la formation en langue vivante (possibilité de préparer et passer le TOEIC) et l'ouverture à l'international par des stages à l'étranger et le projet d'une double diplomation avec une université néerlandaise, *via* Agrocampus ouest.

La fiche d'auto-évaluation (sans oublier les compte-rendu de réunions du comité de pilotage) complète très utilement un dossier parfois un peu succinct.

En conclusion, un bilan d'étape positif mais un positionnement à conforter vis-à-vis de l'Université d'Angers.

- Points forts :

- La forte professionnalisation de la formation.
- Un pilotage très solide et remarquablement présenté.
- La synergie avec les milieux professionnels.
- L'ouverture en alternance.

- Points faibles :

- La faible intégration à l'université.
- Les poursuites d'études sont à surveiller.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux ancrer cette formation dans l'offre de formation de l'Université d'Angers en renforçant la part d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs et en diversifiant le recrutement. Le suivi des diplômés devrait être amélioré (taux de réponse aux enquêtes encore insatisfaisant).

De manière plus générale, le comité de pilotage devrait veiller à faire évoluer la formation afin de tenir compte de la crise affectant le domaine de l'élevage, dans le but d'assurer le maintien d'un bon niveau d'employabilité des diplômés.

Dans le même esprit, il conviendrait de bien conserver les spécificités de la LP et de ne pas en faire un maillon entre BTSA et masters. Enfin, comme souligné dans l'auto-évaluation, la signature des conventions préparées depuis 2006, serait une urgence au cas où elle ne serait pas encore effective.